

DEC24410DAJ

Décision du 13 décembre 2024 portant prolongation du mandat de M. Loic LERAT en qualité de Directeur par intérim de l'unité d'appui à la recherche n°UAR1476 DSI-SIIR-GO

Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement

Vu le Code Rural et de la Pêche Maritime, notamment ses articles R. 831-3 et R. 831-8,

Vu le décret du 23 octobre 2024 portant nomination de M. Philippe MAUGUIN en qualité de Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, à compter du 23 octobre 2024,

Vu la décision du 13 octobre 2023 portant nomination de M. Louis-Augustin JULIEN en qualité de Directeur Général Délégué aux ressources à compter du 1^{er} novembre 2023,

Vu la décision du 13 octobre 2023 portant délégation de signature au bénéfice de M. Louis-Augustin JULIEN, Directeur Général Délégué aux ressources,

Vu la note de service n°2006-54 du 1^{er} décembre 2006 relative à la nomination des directeurs d'unité ou de leurs adjoints,

Décide :

Article unique :

A compter du 01 janvier 2025 et jusqu'au 31 décembre 2025, M. Loic LERAT est prolongé dans ses fonctions de Directeur par intérim de l'unité d'appui à la recherche n°UAR1476 DSI-SIIR-GO – DSI-Service Informatique InterRégional Grand Ouest.

Fait à Paris, le 13 décembre 2024

P/ Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement et par délégation,

Le Directeur Général Délégué aux Ressources

Louis-Augustin JULIEN

